



COMPTE-RENDU DE LA CLE

Vendredi 4 juillet 2014 à Riec sur Belon

Le 4 juillet 2014 dans la salle polyvalente de Riec sur Belon, se réunissaient les membres de la commission locale de l'eau du SAGE « Sud Cornouaille », présidée par son président Monsieur Roger LE GOFF.

M. Roger LE GOFF introduit la séance. **Sébastien MIOSSEC** est désigné secrétaire de séance. Avec 23 présents et 6 pouvoirs, le quorum est atteint, la réunion peut donc démarrer.

M. Roger LE GOFF informe que les points présentés ce jour ont été vus préalablement avec les membres du bureau lors d'une réunion qui s'est tenue le 23 juin à Concarneau.

A l'ordre du jour :

- Réinstallation de la CLE
- Présentation du SAGE
- Etat d'avancement des actions
- Planning du second semestre

Réinstallation de la CLE :

Les règles de fonctionnement de la CLE ont été adressées au préalable à l'ensemble de ses membres.

Suite aux élections municipales, le Préfet du Finistère a arrêté la nouvelle composition de la commission locale de l'eau (CLE) le 12 juin. **Roger LE GOFF** remercie d'ailleurs les services de l'Etat pour leur rapidité et leur diligence à avoir traité ce dossier.

Dans un souci démocratique, les membres du bureau de la CLE avaient décidé (préalablement aux élections) de réinstaller la CLE en réalisant le Président, les Vices Présidents, le bureau et les Présidents de commission.

Avant de procéder aux élections, **Roger LE GOFF** rappelle les règles de composition de la CLE et les modalités de vote. Il présente également les modifications du nouvel arrêté par rapport à celui du 2 juillet 2012. Seul le collège des représentants des collectivités territoriales a été modifié. La réinstallation de la CLE concerne donc uniquement les représentants des collectivités pour la Présidence, la Vice-Présidence, le bureau et la présidence des commissions. En effet, les usagers et représentants de l'état étant mandatés jusqu'au 2 juillet 2018.

Avant de passer la parole à André FIDELIN, doyen de la séance pour procéder aux élections, **Roger LE GOFF** rappelle la règle de base définie localement à savoir l'équité au niveau de la représentation des territoires.

André FIDELIN fait un appel à candidature pour la Présidence de la CLE. Au nom du bureau de la CLE qui s'était réuni le 23 juin dernier, **Sébastien MIOSSEC** propose la candidature de Roger LE GOFF. Sur proposition d'André FIDELIN, le vote se fait à main levée.

Roger LE GOFF est élu à l'unanimité.

Roger LE GOFF remercie l'ensemble de ses collaborateurs pour la confiance qui lui ont témoigné. Il reprend donc la parole pour procéder à l'élection des vice-présidents et propose ainsi les candidatures de Sébastien MIOSSÉC et André FIDELIN respectivement Présidents de la COCOPAQ et de CCA. **Ces derniers sont élus à l'unanimité.**

Roger LE GOFF procède ensuite à l'élection des 3 derniers membres du bureau, le Président et les Vice-Présidents faisant automatiquement partie du bureau.

Au nom du bureau, Roger LE GOFF propose les candidatures de Christian RIVIERE pour la CCPF, Gérard MARTIN pour CCA et Daniel HANOCH pour la COCOPAQ. **Ces derniers sont élus à l'unanimité.**

Concernant la présidence des commissions, Roger LE GOFF désigne Daniel HANOCQ pour l'aménagement, Christian RIVIERE pour la gestion de la ressource et Gérard MARTIN pour le littoral. La commission « algues vertes » qui suit le plan de lutte contre les algues vertes en Baie de la Forêt est co-présidée par Roger LE GOFF et André FIDELIN.

Présentation du SAGE :

Pour rappel, le bassin versant représente l'ensemble d'un territoire drainé par un cours d'eau principal et ses affluents. Il constitue une unité hydrographique cohérente qui est le périmètre de référence pour toutes actions de reconquête de la qualité de l'eau. Donc, le territoire d'actions ne correspond pas aux limites administratives mais bien aux limites hydrographiques.

Rappel du contexte :

- Sur le plan réglementaire, les politiques contractuelles de gestion de l'eau s'articulent suivant en emboîtement de dispositifs qui vont de l'échelon européen (la Directive Cadre sur l'Eau de 2000) à l'échelon local : le sous bassin versant. Ce dernier est le périmètre permettant la mise en place d'actions opérationnelles sur le terrain.
- Au niveau géographique, le périmètre d'actions s'étend sur 594km² de Bénodet à l'ouest, à Moëlan à l'est en remontant jusqu'à Coray/Leuhan au nord.

24 communes sont concernées ainsi que 3 communautés de communes : la CCPF, CCA (Communauté d'Agglomération de Concarneau) et la COCOPAQ (communauté de communes de Quimperlé).

Les missions peuvent être regroupées en trois catégories :

- Elaboration du SAGE « Sud Cornouaille » qui consiste en :
 - La coordination des acteurs et animation des différentes instances
 - La réalisation des différentes étapes du SAGE
- La coordination des opérations « bassin versant » sur le périmètre du SAGE. En effet, il existe 3 opérations BV sur ce territoire avec 3 maîtres d'ouvrages différents (CCPF, CCA et COCOPAQ). Il est donc nécessaire de coordonner l'ensemble des équipes et des actions. Ces dernières étant formalisées dans un contrat unique : le contrat de SAGE pour la période 2012/2015.
- La mise en œuvre des actions sur le terrain comme :
 - Actions agricoles (animation collective et accompagnement individuel),
 - Développement de pratiques alternatives au désherbage chimique,
 - Préservation des milieux aquatiques (zones humides et cours d'eau),
 - Réhabilitation du bocage,
 - Valorisation économique des produits agricoles sous label qualité,
 - Optimisation de la gestion du foncier agricole,
 - Suivi de la qualité de l'eau....

Les aspects organisationnels

- La gouvernance

La question de la gouvernance est également une spécificité de ce service puisque l'organe décisionnel est la commission locale de l'eau (CLE). Cette dernière s'appuie sur un bureau et des commissions thématiques. Néanmoins cette CLE, n'a pas de personnalité juridique. Elle doit donc s'appuyer sur une « structure porteuse » pour porter les actions. De par son engagement historique dans les politiques contractuelles de gestion de l'eau, c'est la CCPF qui a été désignée pour l'élaboration du SAGE. CCA et la COCOPAQ sont également maîtres d'ouvrage de certaines actions. Ce qui veut dire que la procédure de validation actuelle est particulièrement lourde puisque les documents doivent d'abord passer par la CLE puis auprès des instances décisionnelles de chaque communauté de communes, d'où la réflexion engagée sur l'optimisation de la structuration de la compétence eau sur le territoire.

- Les moyens humains

L'équipe est composée de 16 équivalents temps plein répartis entre la CCPF, CCA et la COCOPAQ. La CCPF participe uniquement au financement des postes sur les bassins versants de l'Odette à l'Aven.

Pour la CCPF, donc basés à Fouesnant :

- Morgane LEFEBVE qui assure la coordination générale des agents
- Cedric SERRES qui assure la mise en œuvre du volet bocager et le suivi de la qualité de l'eau
- Loic VARET qui est responsable du volet agricole. A ce titre, il encadre Mathieu LE BRETON en tant que technicien agricole.
- Loic MENAND qui a en charge le volet « zones humides »

Pour la CCA, donc basés à Concarneau :

- Brice GUESDON qui est responsable du volet cours d'eau. A ce titre, il encadre une équipe de 3 agents techniques.
- Brice a également en charge la promotion de pratiques alternatives au désherbage chimique auprès des collectivités et des particuliers.

Pour la COCOPAQ :

- Ronan LE BARS (basé à Rosporden) qui est responsable du volet cours d'eau. A ce titre, il encadre une équipe de 4 agents techniques.
- Pascal NICOL (basé à Quimperlé) assure la mise en œuvre du volet bocager et le suivi de la qualité de l'eau

- Les moyens financiers

Dans le cadre du contrat de SAGE 2012/2015, un plan de financement pluriannuel a été validé. Néanmoins, les demandes de financement se faisant annuellement, le prévisionnel annuel doit être revalidé chaque année. Ce dernier est par ailleurs réajusté en fonction du réalisé de l'année précédente. Le budget prévisionnel 2014 est donc présenté à titre indicatif, sachant que ce dernier a été validé par la CLE le 20 décembre 2013.

En résumé :

- Le budget total (toutes maîtrises d'ouvrage confondues) est de 3 660 204€ TTC subventionné à hauteur de 52,7%,
- Les deux tiers des dépenses concernent le PAV, le reste étant divisé à part égale entre le SAGE et les actions menées sur les bassins versants de l'Odette à l'Aven hors PAV.

Etat d'avancement du SAGE :

Travaux d'élaboration du SAGE :

Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) est un document de planification qui est opposable. Ce qui signifie que tous les documents d'urbanisme mais également Natura 2000 ... devront lui être conformes. Parallèlement à la réflexion sur la stratégie, un état des lieux sur la gouvernance dans le domaine de l'eau sera réalisé. Ce dernier devra aboutir à une meilleure structuration de la compétence eau sur le territoire avec peut-être la création d'une structure porteuse de type syndicat mixte comme pour le SAGE voisins.

Morgane LEFEBVE rappelle les grandes étapes de l'élaboration du SAGE. Les étapes suivantes ont fait l'objet d'un marché en début d'année pour lequel le groupement d'études ARTELIA/IDEA Recherches et le cabinet juridique ARES ont été retenus. L'état d'avancement des travaux est le suivant :

- **Définition des scénarios et choix de la stratégie (tranche ferme)**
 - Collecte et analyse des données en bureau depuis mi-avril
 - Travail en inter-commissions le 28 mai sur les scénarios tendanciels (45 participants)
 - Travail en inter-commissions le 27 juin de 9H00 à 17H00 (restitution des travaux sur les scénarios tendanciels et travail en atelier sur les scénarios contrastés)
 - Envoi du rapport au bureau sur les scénarios tendanciels et contrastés début septembre
 - Pré validation du rapport en bureau (mi-septembre) avec un retour des remarques au plus tard une semaine après
 - Envoi du rapport à la CLE fin septembre pour une validation en CLE mi –octobre

- **Réflexion sur la structuration de la compétence eau (tranche conditionnelle 2)**
⇒ démarrage mi-octobre en parallèle de la stratégie

- **Rédaction des documents du SAGE (tranche conditionnelle 1)**
⇒ démarrage mi-décembre suite à la validation de la stratégie. Il faudra par ailleurs prévoir la constitution d'un comité de rédaction à la CLE de décembre.

Sensibilisation des nouveaux élus

- Création d'une plaquette d'information
- Diffusion à l'ensemble des conseillers municipaux
- Inscription dans les commissions thématiques : 15 nouveaux élus
- Réunion d'information le 03/06 pour la CCPF et le 02/07 pour CCA
- Création d'identifiants pour les nouveaux membres (en cours)

Rédaction du rapport d'activité 2013

- Finalisation prévue pour le 11/07
- Diffusion aux membres de la CLE via le site internet à compter de mi- juillet
- Validation en CLE début octobre

Pré bilan 2014 du volet opérationnel

L'état d'avancement des actions sera présenté dans les commissions thématiques de septembre.

Planning du second semestre :

Les dates des réunions suivantes sont arrêtées pour le second semestre 2014 :

- Bureau de CLE ⇒ pré validation des scénarios : **15 septembre**
- Commission « algues vertes » ⇒ présentation de l'évaluation de l'année 2 : **26 septembre**
- Commissions aménagement et gestion de la ressource ⇒ pré bilan 2014 et prévisionnel 2015: **1^{er} octobre**
- CLE ⇒ validation des scénarios : **14 octobre**
- Inter-commissions ⇒ travail sur la stratégie : **4 novembre**
- Bureau ⇒ pré validation de la stratégie et prévisionnel 2015 : **le 21 novembre**
- CLE ⇒ validation de la stratégie, bilan 2014 et prévisionnel 2015 : **17 décembre**

Conclusion :

L'ensemble des informations et documents relatifs est téléchargeable sur le site internet du SAGE : <http://sage-sud-cornouaille.fr>

Des identifiants seront communiqués prochainement aux nouveaux membres de la commission afin d'accéder à l' « espace membres » du site et dans lequel sont disponibles tous les documents de travail (non publics).

Enfin, si certains membres de la commission souhaitent participer aux travaux du SAGE, ils peuvent encore s'inscrire dans les commissions thématiques en contactant Morgane LEFEBVE à l'adresse suivante : morgane.lefebve@cc-paysfouesnantais.fr

Après avoir épuisé l'ordre du jour, Monsieur LE GOFF remercie l'ensemble des membres présents et clôture la séance. M. Sébastien MIOSSEC invite les membres de la CLE à poursuivre les échanges autour d'un verre de l'amitié.

Roger LE GOFF
Président de la CLE



Liste de présence

Collège	Structure	Représentant	CLE du 04/07/14
Collectivités territoriales	Conseil Regional	Mme Gaëlle LE MEUR	présente
	Conseil Général	Mme Nathalie CONAN	excusée
		Mme Nicole ZIEGLER	excusée
	CCPF	M.Roger LE GOFF	présent
		M.André GUILLOU	excusé_pouvoir Christian RIVIERE
	Benodet	M.Christian PENNANECH	excusé_pouvoir Roger LE GOFF
	Clohars Fouesnant	M.Michel LAHUEC	présent
	La Forêt Fouesnant	M.Bernard MERRIEN	présent
	CCA	M.André FIDELIN	présent
		M.Gerard MARTIN	présent
	Melgven	Mme Michelle HELWIG	présente
	Pont Aven	M.Rolland LE GUENNEC	présent
	Tregunc	M.Dominique DERVOUT	excusé_pouvoir Gérard MARTIN
	Rosporden	M.Gilbet MONFORT	présent
	COCOPAQ	M.Sebastien MIOSSEC	présent
		M.Marcel LE PENNEC	excusé
	Scaër	M. Michel GARO	présent
	Le Trevoux	M.Daniel HANOCH	présent
Moëlan sur Mer	Mme Marcelle LE GALL	excusée	
Bannalec	M.Christophe LE ROUX	excusé_pouvoir Daniel HANOCQ	
Syndicat de Clohars Fouesnant	M.Christian RIVIERE	présent	
Usagers	CA29	M. Jean Michel LEBRETON	présent
	CCI29	M. Jean Yves LE FLOCH	excusé
	Chambre des métiers	M.Michel GUEGUEN	absent
	GAB 29	M.Stephane POUPON	présent
	Comité regional des pêches	M.RAYMOND BOURHIS	absent
	Comité regional conchylicole	M.Ronan LE FAOU	absent
	QCD	M.Luc MALLET	présent
	Propriétaires fonciers	Mme Evelyne JOURDRAIN	présente
	ERB	M. Hubert MEIGNEN	présent
	UFC Que Choisir	M.Jean Pierre OSMAS	absent
	FD pêche	M.François POINCELET	présent
	ASC	M.René LANDRAIN	présent
	Nautisme en Finistère	M.Marc BERCON	présent
Services de l'Etat	Prefet coodonateur de bassin	M.Michel CADOT	excusé
	Préfet du Finistère	M.Jean Jacques BROT	excusé
	MISE	M.Stephane GAROT	présent
	ONEMA		excusé_pouvoir Agence de l'Eau
	DDTM	Mme Sophie SAUVAGNAT	excusée
	ARS		excusé_pouvoir MISE
	DREAL		excusé
	AELB	Pierre PRODHOMME	présent

Ont également participé à cette réunion :

- Pour CCA : Brice GUESDON
- Pour la CCPF : Morgane LEFEBVE